

La Confédération Paysanne et la taxe Val'hor

Michel Palapoul, adhérent Sud-Est

J'ai eu l'occasion de rencontrer les responsables régionaux et nationaux de la Confédération paysanne à propos de la taxe Val'hor. Cet article vous permettra de connaître la position de la «Conf» sur ce sujet..

Les prochaines Rencontres de Bayonne nous donnent l'occasion de discuter ensemble de ce sujet, au pied des arbres. La Confédération paysanne soutient et s'engage auprès des producteurs qui refusent de renvoyer les déclarations d'activité à Val'hor et de payer la cotisation.

Elle a répondu favorablement à la demande officielle de l'UNIPHOR pour la création d'une alliance des organisations professionnelles opposées à Val'hor et a proposé une rencontre à l'UNIPHOR avec l'ensemble des organismes intéressés afin de discuter les bases et les objectifs d'une telle alliance. Cette réunion serait ouverte aux regroupements d'élagueurs, fleuristes, paysagistes, décorateurs, etc, qui souhaiteraient rejoindre ce mouvement.

A ceux qui refusent de renvoyer leur déclaration, les précautions à prendre sont les suivantes :

- Les producteurs doivent prendre une assistance juridique pour couvrir les frais d'avocat et de dossier.
- La Confédération paysanne s'engage à mettre à disposition des producteurs un argumentaire de défense construit en cas d'une convocation au tribunal.

Les risques d'amende en cas d'échec de la défense au tribunal seront en rapport avec le montant des cotisations (150 à 200 Euros de cotisations).

Aucune mise en demeure ou lettre d'huissier n'oblige les producteurs à payer s'il n'y a pas eu de jugement. Si un producteur est convoqué au tribunal, il doit se manifester le plus tôt possible auprès de la Confédération Paysanne. A savoir, que ce syndicat n'a pas l'expertise, ni le mandat pour assister juridiquement des «non confédérés». Mais il s'engage à faire son maximum pour soutenir par exemple des élagueurs qui seraient en difficulté par rapport à Val'hor.

Lors de son prochain congrès en mai, la Confédération Paysanne va décider de ses nouvelles grandes orientations : « quel syndicat pour quels paysans ». L'année dernière par exemple, les pêcheurs ont été intégrés à son mouvement. Ce Congrès est envisagé comme une occasion de demander un élargissement de l'assiette syndicale de la Conf', d'autant plus que l'idée qu'elle devienne syndicat plus large «des métiers de la terre» est bien à l'ordre du jour. Elle pourrait ainsi accueillir l'adhésion des «entrepreneurs du paysage» qui en ferait la demande collective.

Bernard Mège nous a quittés

La vie c'est aussi des rencontres, des détails, des petits riens comme ceux qui m'ont fait rencontrer Bernard, il y a un an ou peut-être un peu plus...

Il y a des rencontres qui vous marquent à jamais parce qu'elles sont simples et évidentes. C'était si simple de partager l'amitié avec Bernard et l'amour des arbres.

Il y a tous ces petits détails qui rendent les êtres attachants et précieux.

Et puis il y a, ces petits riens, ces choses insignifiantes qui ont fait que Bernard s'est mortellement blessé, dans un arbre, en travaillant, en ce début de mois de février. (Peut-être, une mauvaise position, une mauvaise manipulation de la tronçonneuse). En tout cas, la mort au bout du guide.

Et la mort, elle, laisse de grands vides... J'ai perdu un ami et sûrement beaucoup plus.

À ses enfants, sa famille et ses proches...

Boris Chauvel, adhérent Sud-Est

« L'arboriste grimpeur touche à l'essence et au ciel, il est porté à l'essentiel par cet ancêtre qu'est l'arbre, ce dernier le relie aussi à la vie de ses ancêtres humain. La connaissance de la vie de l'arbre, l'approche des lois qui régissent sa vie, me parle au présent d'une intelligence, d'une sagesse d'un autre âge peut-être, de la place de l'homme. Celle de l'arboriste-grimpeur se situe entre la connaissance de la vie de l'arbre et celle de l'arbre de vie. L'arbre met en relation le ciel et la terre, l'arboriste grimpeur effectue des travaux en hauteur, il réalise par là le côté près-cieux de sa vie, ainsi que celle de tous ses pots-en-ciel avec lui, il touche aussi par ces liens : humain, terre-ciel à la profondeur, à la racine de son être. La connaissance de la vie de l'arbre, c'est aussi la reconnaissance que la vie est sage dans son organisation. »
Bernard Mège – janvier 2007

